



Mon frere c aroprier tous les compte de mon pere

Par **krystounne**, le **17/09/2010** à **13:42**

Bonjour,
mon pere est deceder et mon frere veu que je lui envoie ma copie d identite et un rib pour plusieurs organismes moi je ne veu pas cart c risqué alors je lui est demander les noms des organismes mais il veu pas me les donner il a cache des papier aussi et ma belle mere a fait un retrait part cb quelque jour apres le dece de mon pere
mon frere ma di les papier ce feront sens toi et ta part restera bloquer au organismes comme je peux faire pour avoir cette listes d organismes et quoi faire pour me defendre je ne peut pas avoir d avoca je suis en dificultee financier .

merci de m aider

Par **toto**, le **17/09/2010** à **22:56**

bonsoir,

il n'y a pas de risque de donner un RIB et la photocopie de la carte d'identité. Toutefois, je trouve inadmissible de cacher à un héritier le détail et les procédures que l'héritier diligent fait. Le mieux serait de faire les démarches avec lui , mais si il refuse , acceptez de faire ce qu'il vous demande